lycée Ambroise Croizat
Tarnos (40)
académie Bordeaux
Enseignement Professionnel

Foyer des lycéens

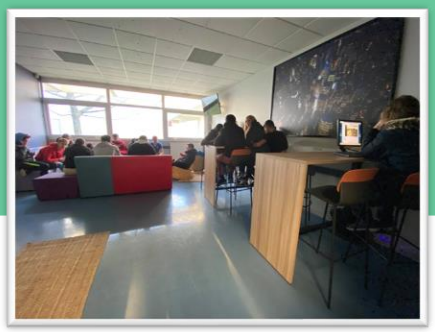

Ouvert de 7h45 à 17h30 du lundi au vendredi, en accès libre pour tous les lycéens, leur foyer est un lieu qui a été aménagé en concertation avec les délégués élèves du Conseil de Vie Lycéenne (CVL) pour répondre à leur demande et améliorer le cadre de Vie Lycéenne dans notre établissement.

Il met à leur disposition :

- Distributeur de café
- Banquettes, tables, chaises,
- Baby foot
- Jeux de société
- Ordinateurs en accès libre
- Salon TV
- Sonorisation musicale de la salle
- Etc.

Des permanences des élèves du CVL sont organisées au foyer afin de permettre aux élèves de rencontrer leurs représentants.

Conseil pour la Vie Lycéenne

Les élèves participent à la vie de leur établissement notamment par l'intermédiaire de leurs représentants en Conseil de Classe, en Conseil d'Administration ou au CVL.

Le conseil des délégués pour la vie lycéenne présidé par le Proviseur comprend 20 membres : 10 lycéens élus pour 2 ans et 10 représentants des personnels enseignants et non enseignants. Il fait des propositions sur la formation des délégués, l'utilisation des crédits du fond de vie lycéenne et est obligatoirement consulté sur les questions relatives aux conditions de vie dans l'établissement. Un vice président élève du CVL est élu et siège de droit au CA.

Au lycée Ambroise Croizat les élèves du CVL se réunissent fréquemment avec le (la) CPE, référent(e) Vie Lycéenne. Ils font des propositions régulières qui se concrétisent :

- Equipement et fonctionnement du Foyer des Lycéens
- Boîte à idées pour les élèves
- Borne wifi pour l'internat
- Ouverture avancée du restaurant scolaire
- Etc.

Ils participent également à plusieurs commissions, dont celle des menus, pour donner leur avis et faire des propositions.